

Journal de l'Est

ROUBAIX : Téléph. 1199 ; Inter. 34.

DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX

TOURCOING : Téléph. 37

L'irresponsabilité des Fonctionnaires

Il y a un mythe que l'on peut dénommer le mythe de la responsabilité des fonctionnaires. Ce mythe est une invention des temps modernes. Une faute est commise, on cherche le responsable. C'est M. Lebureau, c'est à dire personne. Ce fonctionnaire coupable vient à couvrir les méfaits de tous ceux qui, dirigeant la machine, obéissent aux recommandations de leurs amis, cultivent le népotisme et tolèrent le favoritisme. Il est impossible de demander des comptes à un être subtil et inépuisable ; un parlementaire s'efforce de voir clair dans un affaire qui a été soulevée par le plus grand des hasards, il se heurte à l'obstruction systématique de ces messieurs Lebureau ; il ne peut parvenir à découvrir les responsabilités, et l'échec s'enchevêtre de plus en plus en sorte qu'il en vient le pimplat du temps à renoncer.

Qu'il s'agisse de ministères, de finances, de rubans ou de stocks, les pièces sont préparées par une main anonyme ; elles sont ensuite présentées à la signature d'un ministre qui, n'ayant pas le temps de tout lire, signe de confiance. Le tour est joué et quand il y a eu erreur, on ne retrouve plus personne ; le fonctionnaire fantôme disparaît. Certes, les administrations ont dû, pendant les hostilités, s'écrouler d'échecs de fortune qui étaient loin de relever le niveau moral de l'employé de l'Etat. Une liquidation de ce personnel est nécessaire ; ayons moins de fonctionnaires et qu'ils soient mieux payés ; on pourra alors exiger plus de travail ; leur élite sera l'initiative personnelle dont ils prendront la responsabilité.

Les Républicains qui faisaient de l'opposition à l'Empire dans les années précédant 70, attaquant le pouvoir anonyme et irresponsable de la bureaucratie ; nous trouvons après cinquante ans du régime actuel les mêmes errements, les mêmes vices d'organisation. Les fautes grossières venant soit de l'ignorance, soit de la négligence, doivent être punies, car elles découragent l'administration française. Il ne faut pas croire cependant que ce péché, ce galeux de M. Lebureau soit exclusivement ignoré ; les fonctionnaires sont en majorité suffisamment compétents ; mais, n'étant que des agents d'exécution, ils sont blâmés quand ils se permettent une initiative quelconque. Or, les ministères qui se succèdent inégalement, pressent toujours leur prise de possession en démolissant les projets de leurs prédécesseurs ; les bureaux restent sans direction et sans ordre précis, en sorte qu'à part les affaires courantes les fonctionnaires sont désemparés.

Ce que nous cherchons ici, nous le poursuivons dans le présent et on cherche en vain le remède. Il est simple à développer l'initiative du fonctionnaire, assurer sa responsabilité pour toute mesure prise dans un ministère.

G. G...

M. MARBEAU

On sait que Mgr Marbeau, évêque de Meaux, dont on se rappelle la ferme attitude



Mgr MARBEAU

lors de l'avance allemande, est mort en son évêché, à Meaux, à l'âge de 76 ans et demie. Il était évêque de Meaux depuis 1911.

LA REPRISE DES RELATIONS AVEC LE VATICAN

L'attitude du Groupe de l'Union Républicaine au Sénat

Paris, 1^{er} juin. — Le Groupe de l'Union républicaine du Sénat, réuni sous la présidence de M. de Selves, a entendu M. Noulens sur la question de la reprise des relations avec le Vatican. Dans un exposé très complet et très documenté, dont il a été vivement félicité par ses collègues, M. Noulens a fait valoir que cette mesure était indispensable à la défense de la politique extérieure de notre pays, et qu'elle ne portait aucune atteinte au principe de laïcité qui d'ailleurs, le nouvel ambassadeur a rappelé devant le Sénat.

Le Groupe a demandé à M. Noulens de publier son remarquable exposé et s'est associé à ses conclusions. En conséquence, le Groupe de l'Union républicaine a déclaré à l'unanimité estimer que le rétablissement des relations avec le Saint-Siège est une mesure d'importance des intérêts supérieurs de la France.

Le Prince héritier du Japon à Paris

UN DEJEUNER A L'ÉLYSÉE

Paris, 1^{er} juin. — Le prince héritier du Japon a rendu aujourd'hui visite à midi 30, au Président de la République et lui a remis les insignes de l'Ordre Impérial du Chrysanthème.

UN DEJEUNER

M. le Président de la République et Mme Millerand ont ensuite offert un déjeuner en l'honneur du prince impérial.

Assistèrent également à ce déjeuner, M. Raoul Péret, président de la Chambre des députés ; M. Briand, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères ; MM. les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat ; MM. les maréchaux Joffre, Foch, Pétain et Fayolle.

Les toasts

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Un dessert, le Président de la République a prononcé les paroles suivantes :

En souhaitant à Votre Altesse Impériale la bienvenue, j'ai plaisir à lui exprimer la satisfaction qu'éprouve le Gouvernement de la République et la France entière à accueillir le prince héritier du grand Empire qui a su conquérir de bonne date notre sympathie et notre admiration.

Aux sentiments qui en toute circonstance auront été inspirés à votre Altesse Impériale, j'ajoute que nous sommes heureux de vous accueillir dans la capitale de notre pays et de vous offrir un déjeuner qui nous a apporté l'empire du Japon dans la plus terrible épreuve qui ait ébranlé l'univers.

Certes, ce n'est pas au point d'existence que nous nous sommes trouvés en face de vous, mais deux pays les relations de bon voisinage et de bon voisinage.

Que de fois, avant la guerre, si je recueillais la bouche de nos officiers, qui avaient été en contact avec votre Altesse Impériale, des vertus qu'ils avaient admirées. Nos écoles militaires au premier rang desquelles notre Ecole supérieure de guerre, nos établissements scolaires de nos colonies, nos lycées, nos collèges élevés, les plus appliqués et les plus brillants.

La guerre a éclaté, le Japon s'est rangé à nos côtés en allié loyal et vaillant, la marine japonaise a été victorieuse et glorieuse.

Comment ne saisissons-nous pas avec empressement l'occasion que nous offre votre visite, Monseigneur, pour manifester notre joie qui n'est que ainsi rassurés les liens déjà si forts qui nous unissent.

La présence à vos côtés de notre prince héritier, qui connaît déjà notre pays et qui est pour les sociétés de rapprochement franco-japonais un lien si précieux, nous est un nouveau gage de bon voisinage.

La France, qui a si ardemment souffert de luttes dont elle fut le principal théâtre, sera reconnaissante à votre Altesse Impériale de nous apporter par sa visite à nos champs de bataille, l'hommage d'un grand peuple qui est bon juge en matière de courage et d'honneur.

En exprimant l'espoir que Votre Altesse Impériale et les personnes qui l'accompagnent, emporteront de leur séjour en France, un agréable et durable souvenir, je lève mon verre à sa santé, en le priant de transmettre à Sa Majesté Impériale et à ses proches, nos sentiments de respect et de sympathie, et de leur assurer la prospérité de son empire.

REPOUSE DU PRINCE HIROHITO

Le prince japonais a répondu en ces termes : Monsieur le Président,

C'est avec un sentiment de profonde gratitude que j'ai écouté les paroles aimables et bienveillantes par lesquelles Votre Excellence m'a souhaité d'une manière si cordiale, la bienvenue sur la terre de France, et m'a offert un déjeuner si agréable et si hospitalier.

Je tiens à remercier Votre Excellence pour la réception qui m'est faite et dont je suis infiniment touché, et sur la forme qu'il compte donner aux prochaines émissions pour trouver la faveur du public, sans toutefois jeter le discrédit sur les emprunts précédents.

LES QUOTIDIENNES

L'ÉCOLE DES SOUVERAINS

Le prince héritier du Japon est à Paris ; dans quelques jours, il visitera les champs de bataille de France. Mieux que les réceptions officielles de l'Élysée et de l'Hôtel-de-Ville, les séances solennelles à l'Académie, les banquets et les galas de l'Opéra et du Français, le pèlerinage aux plaines dévastées du Nord et de l'Est, le long de cette « voie sacrée », où chaque pas nous fait revivre l'effroyable et douloureux souvenir de nos soldats et de chaque pierre crie l'effroyable de notre sang, apprendra au futur Mikado qu'il est les qualités et les vertus de notre race.

Puisque le prince Hirohito vient faire chez nous un voyage d'études, il ne peut pas commettre d'une façon à la fois plus saillante et plus pratique.

Devant les ruines amoncelées par l'horrible cataclysme, les effrayantes responsabilités des chefs d'Etat lui apparaîtront avec une force singulière. Il se pénétrera davantage de la gravité et de l'importance du rôle qu'il est appelé à jouer, à la tête de son peuple, quand, devant lui défilent toutes les calamités de la guerre ; les villes rasées, les bourgs et les villages détruits, les campagnes ravagées, les innombrables cimetières rappelant tant d'affreuses hécatombes.

Tous ces désastres, tous ces deuils, toutes ces misères lui montreront en un tableau d'épouvante ce que peut faire le caprice d'un « kaiser » et quelles catastrophes peut déclencher l'orgueil démesuré d'une nation.

En parcourant les régions libérées du Nord et de l'Est, le prince Hirohito constatera que la France a subi des dommages qui dépassent de beaucoup les évaluations officielles et les réparations acceptées. Il se rendra compte de l'énorme effort de reconstruction des populations qui ont subi l'invasion et qui, presque par leurs propres moyens, ont relevé déjà de nombreuses ruines et donné une nouvelle vie à des régions hier encore désertiques et mortes.

La visite de Reims, d'Arras, d'Albert, d'Armentières sera infiniment profitable au jeune prince. Aucun spectacle ne peut inspirer une plus légitime horreur de la guerre et en même temps n'est capable de mieux montrer la valeur de la race française, son héroïsme, sa ténacité, son intelligence et son amour du travail.

Peut-on souhaiter que le protocole souvent tyrannique ne cache pas à notre impérial visiteur les choses les plus intéressantes et qu'il ne transforme pas un voyage d'études en un voyage de distraction, d'agrément et de plaisir ?

LES VISITES DU PRINCE

Paris, 1^{er} juin. — Le prince Hirohito a rendu visite cet après-midi au Président du Conseil, ministre des Affaires étrangères ; au Président du Sénat et au Président de la Chambre des députés ; aux ministres de la Marine ainsi qu'aux ambassadeurs alliés accrédités à Paris.

A 5 h. 30, le Président de la République a rendu sa visite au prince impérial à l'Hôtel de l'ambassadeur de la Haye. Le soir, le prince a dîné à l'ambassade dans l'intimité. L'ambassadeur vicomte Shit a offert un dîner en l'honneur de la suite du prince.

LES OFFICIERS ET LES MARINS JAPONAIS à Paris

Paris, 1^{er} juin. — Aujourd'hui sont arrivés à la gare Saint-Lazare, par trains spéciaux, à 10 h. et à 12 h. 26, venant du Havre, 500 marins et 100 officiers japonais appartenant à six équipages des navires qui ont amené le prince impérial Hirohito. Ils viennent visiter la capitale. D'autres navires sont attendus pour le 2 juin.

La Situation extérieure

LA POLITIQUE DE M. LLOYD GEORGE A L'ÉGARD DE LA FRANCE

Une appréciation américaine

M. Lloyd George ayant déclaré que, dans l'affaire de Pologne, toute l'opinion américaine était avec lui, il est particulièrement intéressant de lire les journaux américains.

On trouve, à cet égard, un extrait de la « Weekly Review », de New-York, qui ne concorde pas tout à fait avec l'opinion que M. Lloyd George a de lui-même en Amérique. Mais plus particulièrement intéressant est un article de M. Frank H. Simonds vient de paraître dans le « New-York Herald » et qui a été reproduit le même jour dans plus de deux cents journaux américains. M. Frank H. Simonds est le premier critique militaire des Etats-Unis et ne de ses chroniques les plus écoutées et les plus influentes.

Voici le passage saillant de l'article de M. Simonds :

Depuis la conférence de Paris, les hommes d'Etat britanniques ont sans cesse essayé de diminuer la France en employant les Etats-Unis en « Italie comme ontis ».

La France, elle, cherche à diminuer l'Allemagne, non par esprit de vengeance, mais parce qu'elle redoute une invasion. Ayant perdu le contrôle de la Russie, elle favoriserait un Pologne puissante, encourage la Roumanie, la Tchéco-Slovaquie, la Yougoslavie. Mais M. Lloyd George, uniquement pour restreindre l'Europe à l'ouest, a tout fait pour empêcher la Pologne, contre la Sibirie ; c'est que M. Lloyd George redoute l'influence de la France comme il redoutait jadis l'influence de l'Allemagne. Il n'agit pas par modération ou générosité envers l'Allemagne, mais par jalousie et envie envers la France.

Pendant la conférence de la paix, j'étais à Paris et je m'étonnais de voir que tous les correspondants américains étaient si bien informés de l'attitude du gouvernement britannique. Après recherches, je découvris qu'une bataille se livrait dans la coulisse, à propos de la Syrie. Pour résister aux droits de la France, établis par le traité de Sykes-Picot, les Anglais invoquaient les quatre points de Wilson et faisaient une propagande acharnée partout contre les Français, tâchant de persuader aux Américains que la France était infectée de militarisme et d'annexionisme.

EN ORIENT

L'Angleterre et les Kémalistes

LES TROUPES DE MUSTAPHA KEMAL PREPARENT L'ATTATQUE DE CONSTANTINOPE

Le critique diplomatique de l'« Evening Standard » approuve, contrairement à certains bruits, le gouvernement britannique, qui a fait un gouvernement grec aucune promesse de coopération en vue d'une action contre les forces kémalistes. Le gouvernement britannique cependant, dit-il, ne peut rester indifférent à la tournure que prennent les événements en Asie-Mineure et à la conduite du gouvernement d'Angora.

Il est certain que le gouvernement britannique, a été excité par les Turcs sous l'influence d'espionnage et que les kémalistes refusent aux navires anglais l'entrée des ports d'Anatolie.

Divers rapports montrent aussi que les forces de Mustapha Kemal désignent une attaque contre Constantinople et les Dardanelles. D'énergiques représentations ont été adressées de Londres au gouvernement d'Angora et il n'est pas impossible que le gouvernement britannique se décide à recourir à des mesures de force.

D'une autre source, nous l'avons écrit, on dit qu'il y a des probabilités pour que la question d'Orient vienne devant le Conseil suprême lors de sa prochaine réunion.

EN SILESIE

Le règlement du litige

Suivant la « Chicago Tribune », la question de la Haute-Silésie pourrait amener des changements dans le corps diplomatique anglais.

On dit que M. Lloyd George se prépare à rappeler lord Aberdeen, l'ambassadeur actuel d'Angleterre en Allemagne, et M. Max Bailew, le ministre britannique à Varsovie. Ces changements permettraient la nomination d'un nouveau comité bicéphale chargé de la création d'un régime pour la France comme moyen de régler le problème de la Haute-Silésie.

L'attitude du général allemand Hoefler

On mande d'Oppeln :

Invité par la commission interalliée à ramener ses forces en arrière, le général Hoefler, chef militaire des insurgés allemands, a déclaré que son honneur de soldat s'opposait à ce recul, que, si d'ailleurs, il en donnait l'ordre, ses hommes refuseraient de l'exécuter. Il a ajouté qu'il devait en référer aux autorités politiques et il a finalement répondu à sa réponse définitive, en promettant seulement de ne pas dépasser la ligne que ses troupes ont atteinte jusqu'ici.

EN ALLEMAGNE

Manifestations du Parti militariste

Berlin, 1^{er} juin. — La Fédération Nationale des officiers allemands et la Fédération Nationale des soldats allemands ont tenu hier soir, à Berlin, une réunion où plusieurs orateurs, entre autres le vice-amiral von Trotha, ont invoqué l'esprit de vengeance et exprimé l'espoir que les volontaires de Haute-Silésie marcheraient sur Berlin, pour supprimer les traités qui, comme le général Croener, ont accablé le nouveau régime.

Les journaux de droite encouragent d'ailleurs ces manifestations, et la « Deutsche Zeitung » ose écrire : « Il n'y a guère de peuple qui soit autant porté que la France à la cruauté bestiale et à l'avidité des qu'il est sorti de sa cave, c'est-à-dire des forces de ses adversaires ne lui opposent que la cruauté bestiale et l'avidité des Allemands. Aussi prenez garde, peuples d'Europe ! »

Le désarmement de la Bavière

Londres, 1^{er} juin. — L'Agence Reuters croit savoir qu'au lieu de dissiper toutes les conceptions erronées que l'on peut s'être faites en Bavière, le gouvernement britannique a donné des instructions pour que le représentant britannique déclare d'une façon catégorique au gouvernement bavarois qu'en ce qui touche le désarmement, il n'est pas possible de faire de concessions à la Bavière, pas plus qu'au reste de l'Allemagne, en vertu des stipulations de l'ultimatum des Alliés, et que la Bavière et l'Allemagne sont une seule et même chose.

La Situation serait très mauvaise en Russie

Declarations de Krassine

Berlin, 1^{er} juin. — Krassine, de passage à Berlin, a fait des déclarations pessimistes sur la situation en Russie. La convention anglo-russe n'a pas procuré les résultats que l'on en attendait.

La convention commerciale anglo-russe n'a pas procuré une quantité appréciable de produits industriels, parce qu'elle a coïncidé avec la grève des mineurs, mais elle a eu un effet indirect important en facilitant des conventions analogues avec d'autres pays, conventions qui ont permis d'obtenir grosses livraisons sur crédits à longues échéances.

M. Krassine a regretté que l'attitude hésitante du gouvernement allemand ait empêché que des conventions fermes avec des groupes capitalistes allemands aient abouti dans une mesure appréciable.

Les commandes données jusqu'ici à l'Allemagne s'élevaient à 3 milliards de marks. M. Krassine a parlé ensuite des mesures envisagées pour éveiller chez les paysans russes l'intérêt économique ; toutes mesures en général prises actuellement, sont qualifiées par lui de phénomènes passagers.

FRANCE ET AMÉRIQUE

Un legs de deux millions de dollars pour les régions sinistrées

Paris, 1^{er} juin. — La générosité de nos amis d'Amérique, qui ont décidé de faire le relèvement de nos départements dévastés, ne se ralentit pas.

Le gouvernement français vient, en effet, d'être avisé de l'existence d'un legs de deux millions de dollars fait par M. Frank H. Bull, de Grob City (Pennsylvanie), en faveur des habitants des régions sinistrées de France et de Belgique.

M. Loucheur, ministre des Régions Libérées, examine en ce moment les moyens les plus rapides pour entrer en possession de ce legs et a chargé le Comité supérieur de coordination des secours, institué après de son département, sous la présidence de M. Fournier-Sarlovèze, député, d'étudier les modalités de la répartition de ces fonds.

M. Millerand à l'Ecole Normale

Paris, 1^{er} juin. — Le Président de la République, accompagné par M. Bompard, directeur de son cabinet, s'est rendu, ce matin, à l'Ecole normale supérieure, où il a été reçu par M. Gustave Lanson, directeur de l'Ecole, et M. Paul Appell, recteur de l'université.

Le Président, au cours de sa visite de l'Ecole, a assisté à une partie du cours de M. Dubouché, sur la philosophie de M. Bergson, et à une partie de celui de M. Audier, sur la littérature de l'Allemagne.

Le Président a ensuite visité le laboratoire de l'Ecole.

AU MAROC

Les opérations contre les insoumis de la région d'Ouezzan

Ouezzan, 1^{er} juin. — Développant les opérations contre les insoumis de la région d'Ouezzan, le général Poeymirau a attaqué les hauteurs de Zouakine et de Baboukine, surprenant l'ennemi dans ses tranchées et lui infligeant de grandes pertes. Tous les objectifs ont été atteints dans la journée.

Malgré leur défaite, les dissidents conservent un esprit hostile, acceptant la discipline sévère de leurs chefs.

LES PROBLÈMES AGRICOLES

La crise viticole. — Le prix de la viande

La question du blé

Paris, 1^{er} juin. — Le bureau confédéral de la C. N. A. s'est réuni pour étudier les grands problèmes agricoles actuels. Il s'est occupé des remèdes à apporter à la crise viticole, notamment par la réduction des droits de circulation et des tarifs de transport, en vue d'abaisser le prix de vente. Il s'est ému de l'énorme différence existant entre le prix d'achat de la viande à la production et le prix de vente à la consommation.

Enfin, la grave question du blé a retenu spécialement son attention, et les conséquences pour les producteurs de la décision inattendue du gouvernement relative aux importations a été tout spécialement examinée.

Le bureau a décidé de faire immédiatement des démarches auprès des pouvoirs publics, afin que les décrets annoncés par le gouvernement en vue de protéger la viticulture soient appliqués sans délai et pour demander que tous ces importants problèmes soient solutionnés le plus rapidement possible au mieux de l'intérêt national.

NOTRE PAIN QUOTIDIEN

Paris, 1^{er} juin. — L'arrêté suivant, que publie le « Journal officiel » fixe un nouveau pourcentage d'incorporation de succédanés :

A partir du 1^{er} juin 1921, la farine de froment employée pour la panification devra contenir 0/0 de succédanés.

Les 10/0 de succédanés devront contenir un minimum 5/0 de farine de seigle provenant de livraisons du ravitaillement ou d'achats à la culture effectués directement par les négociants ou meuniers.

Les seuls succédanés autorisés pour les mélanges sont : la farine de maïs, la farine de seigle, la farine de fèves, éventuellement la farine de maïs.

Les sanctions prévues par les décrets des 25 août 1919 et 9 mai 1921 et par la loi du 10 février 1918 sont applicables aux infractions aux dispositions du présent arrêté.

LE CONGRÈS DES CHEMINOTS

LE VOTE DES RAPPORTS

Paris, 1^{er} juin. — La deuxième journée du Congrès de la Fédération Nationale des travailleurs des chemins de fer s'est ouverte ce matin, à 9 h. 30, sous la présidence de M. Blacher, de Paris-Etat.

M. Toulouze, trésorier, rectifie le vote émis hier sur le rapport moral. Les chiffres définitifs seraient 57.491 voix pour et 51.343 voix contre, mais les extrémistes ne sont pas encore satisfaits.

M. Monmousseau demande qu'une commission de vérification du vote soit constituée par cinq majoritaires et cinq minoritaires, avec pleins pouvoirs. Bidegaray accepte la proposition, et le Congrès désigne cette commission.

Le rapport financier ainsi que celui de la commission de contrôle sont adoptés. Les commissions techniques chargées d'étudier les revendications des divers secteurs ont

Un écho de la manifestation communiste à Paris

La déposition de M. Lafont

Paris, 1^{er} juin. — M. Lacombe s'est rendu auprès de M. Ernest Lafont, député, résident à son domicile, 40 boulevard de la Chapelle, à Paris, pour lui faire la déposition au sujet des violences dont il a été l'objet, place Gambetta, à l'issue de la manifestation au Mur des Fédérés.

M. Lafont a désigné le gardien de la paix qui, une première fois l'a frappé, il a déposé plainte contre lui.

M. Lafont a donné le signal de l'homme qui, un instant plus tard, lui a porté le coup qui l'a atteint profondément à la tête. L'état du député de la Loire s'est légèrement amélioré.

LA TAXE SUR LES BOISSONS HYGIÉNIQUES

Un projet de modifications

Paris, 1^{er} juin. — Plusieurs députés viennent de déposer un amendement au projet de loi économique déposé par le Gouvernement concernant les modifications à la taxe sur les boissons hygiéniques. Cet amendement a constitué un article additionnel ainsi conçu :

La taxe établie par les articles 22 de la loi du 21 décembre 1917, et 23 de la loi du 25 juin 1920, concernant les eaux-de-vie, spiritueux et vins de liqueur, sera calculée sur la valeur marchande du produit l'imposé dont la marchandise est frappée et non sur la valeur de la marchandise telle qu'elle se présente devant le consommateur, sans perception fiscale complémentaire, non prévue par la loi.

L'ARMÉE DE DEMAIN

Le rapport de M. Fabry

Paris, 1^{er} juin. — La Commission de l'Armée, réunie sous la présidence du général de Castelnuovo, a tenu hier et aujourd'hui, matin et soir, des séances, au cours desquelles elle a entendu la lecture du rapport de M. Fabry sur le projet de loi relatif au recrutement de l'armée. Elle en a approuvé les conclusions et a autorisé M. Jean Fabry à déposer son rapport.

Les avaries et les vols sur les réseaux français

EN 1913 : 17 MILLIONS DE MARCHANDISES REMBOURSEES.
EN 1920 : 241 MILLIONS, SOIT 14 FOIS PLUS.

Le « Journal Officiel » a publié dernièrement un tableau comparatif indiquant, par millions, la valeur totale des avaries et des vols accomplis sur chaque réseau en 1913 et en 1920. La simple lecture de ce document montre, d'une façon lumineuse, l'effroyable progression due à la guerre :

Réseaux	1913	1920
Nord	2 millions 943	70 millions
Est	2	20
P.-L.-M.	5	15
O.-L.	1	5
Midi	1	48
Etat	4	266

LA DEMISSION DE M. MABILLEAU

Paris, 1^{er} juin. — La Commission chargée d'administrer la Fédération nationale de la mutualité française en attendant qu'un nouveau président soit élu pour succéder à M. Mabilleau, écrit un journal parisien, fait chaque jour des constatations désagréables. Il est certain de plus en plus que nombre d'opérations commerciales furent engagées au nom de la fédération à l'insu du comité.

Déclarations des clients, pièces relatives à des procès engagés, notes à payer affluant à l'ancien siège de la fédération 5, rue Lavoisier.

M. Robelin, président de la commission, qui dépouille toute cette correspondance, va de surprise en surprise.

Hier encore, il a reçu de la Compagnie P.-L.-M. une injonction d'avoir à payer 975 francs pour le transport d'un wagon de marchandises, et il a fait cette découverte inattendue que la Fédération de la mutualité est propriétaire exploitant d'une firme cinématographique italienne. Des lettres adressées à M. Mabilleau lui apprennent que l'affaire marche à merveille.

La commission, désireuse d'assainir la situation et de dégager la responsabilité du comité dans toutes ces transactions, reproche à M. Mabilleau d'avoir enfreint les statuts, qui ne prévoient aucun acte de commerce.

Les statuts prescrivirent en outre que le président doit adresser un précepté dans les trois premiers mois de chaque année à la statistique des sociétés adhérentes à la Fédération et des opérations effectuées par elle ; 2° le compte rendu de la situation morale et financière de la Fédération, présenté par le Conseil à l'assemblée générale.

M. Mabilleau sera entendu prochainement par M. Lacombe. Il lui sera demandé s'il s'est conformé à ces prescriptions.

UN MANIFESTE DU DUC D'ORLÉANS

Le duc d'Orléans adresse aux Comités royalistes un manifeste où il écrit entre autres choses ces lignes que nous donnons à titre de document :

En parfait accord avec ses instructions, vous avez maintenu fidèlement l'union sacrée entre des gouvernements successifs auxquels s'est trouvé confié le soin de conduire la guerre et de faire la paix.

Au moment où la France épuisée dans son sang, ruinée dans ses finances, agitée dans ses provinces du Nord et de l'Est, devait recevoir la légitime réparation de la guerre dans la forte sécurité de la victoire, le régime, livré à lui-même, manifeste son impuissance. Il ne sait même pas faire écouter le traité qu'il a conclu.

...L'histoire le montre, il n'y a pas de gouvernement possible en France sans chef personnel permanent. Autour d'un tel chef, les dévouements, les rivalités justes, les ambitions légitimes, ne peuvent se dénouer sans dommage. Lui garde l'essentiel : liberté, lois et droits, traditions du passé, plans d'avenir, direction générale, qui permet de stimuler les administrations et combattant par les réformes tout esprit de rétrogradation.

...Les crises que vous et moi nous avons toujours voulu conjurer, approchent malgré nous. C'est à vous qu'il appartient d'accorder avec tous les bons citoyens, de la régle.

Quand donc le peuple le voudra, avec l'aide de Dieu, je suis prêt à le servir.

Comme Charles VII à la voix de Jeanne d'Arc, je reprendrai avec tous les Français, sans distinction de classes politiques, ni de classes sociales, l'effrayante collaboration militaire de l'ennemi et des mépris pour l'ordre et le progrès, et pour la lutte sans trêve.

Voir, page 2, nos pronostics de la DERNIÈRE HEURE.

Maurice Aubert.